

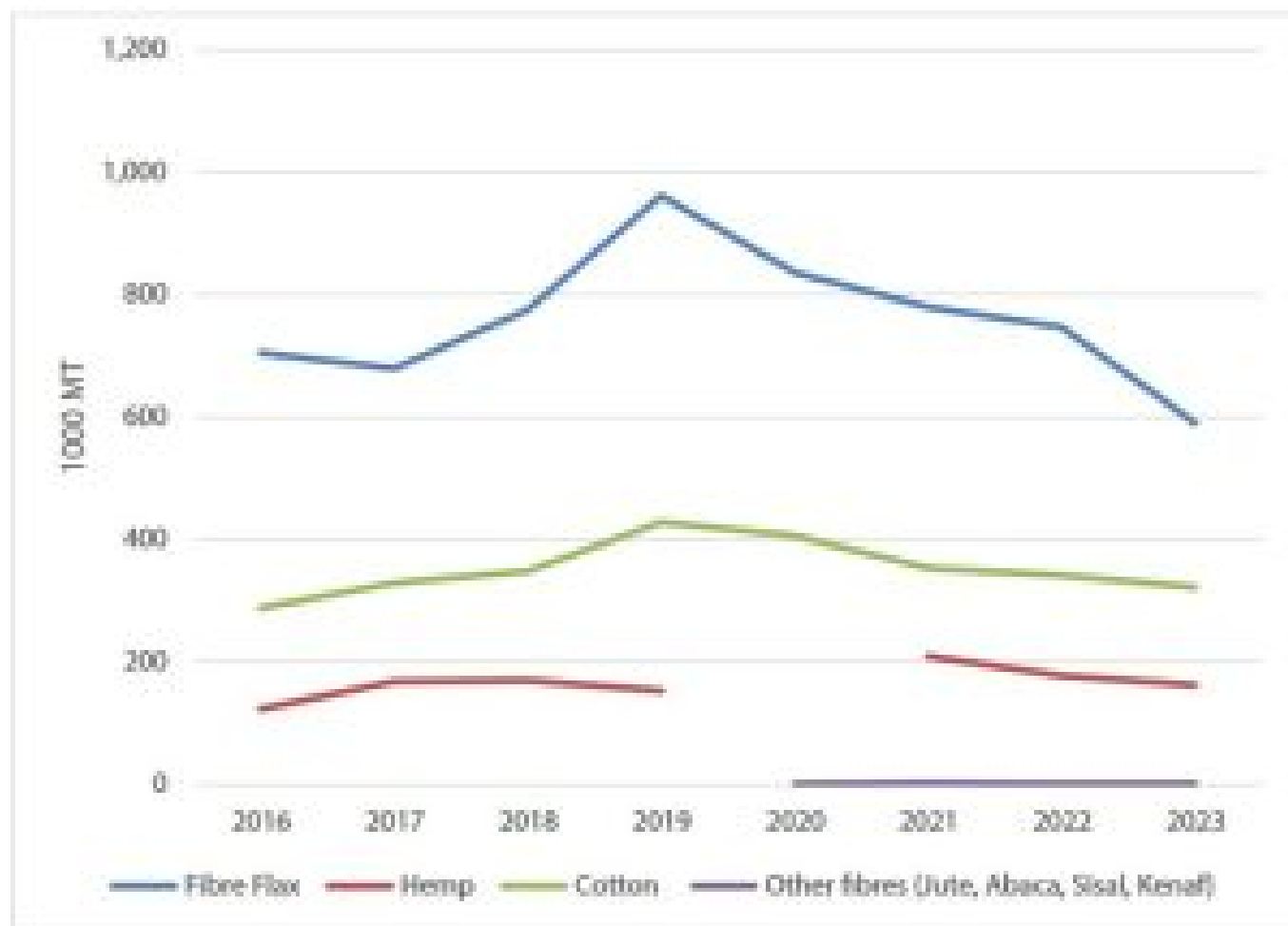
Contribution des fibres végétales à la bioéconomie européenne

20 février 2026

Le Centre international de recherche forestière (CIFOR) et le Centre international pour la recherche en agroforesterie ([ICRAF](#)) ont publié, fin 2025, un rapport consacré aux fibres végétales (ex. coton, chanvre, lin) autres que le bois. Ces matières premières renouvelables présentent des avantages environnementaux par rapport aux fibres fossiles et minérales (ex. polyester, laine minérale), notamment en matière d'empreinte carbone, de biodégradabilité et de services écosystémiques, et peuvent les remplacer dans certains cas. Elles permettent aussi de valoriser des résidus agricoles et sylvicoles. De plus, certaines de ces cultures (ex. miscanthus, kénafe) peuvent être produites sur des terres relativement pauvres ou dégradées. Le rapport dresse un état des lieux de la production et des usages de ces fibres végétales dans l'Union européenne (UE).

En 2023, l'UE a produit 1,5 million de tonnes (MT) de fibres végétales, principalement du lin (590 MT) et du coton (440 MT). La France est le premier producteur de lin (83 %) et de chanvre (76 %) de l'UE, la Grèce est le principal producteur de coton (87 %), tandis que la Bulgarie concentre plus de la moitié de la production de jute, abaca, sisal et kénafe (figure). Depuis 2020, la production de fibres a stagné ou baissé, ce qui pourrait être attribué aux perturbations récentes du commerce international (ex. Covid). Les débouchés industriels restent toutefois peu développés. Les fibres végétales ne représentent que 9 % du marché européen de l'isolation biosourcée (contre 48 % pour le bois). Dans le textile, 25 % du coton sont transformés dans l'UE, le reste étant exporté puis réimporté sous forme de produits finis. Enfin, les fibres végétales comptent pour moins de 1 % de la production de pâte à papier, un segment susceptible de croître dans un contexte de hausse du prix du bois.

Volume de fibres végétales produites dans l'UE entre 2016 et 2023



Source : CIFOR-ICRAF

Lecture : en bleu le lin, en rouge le chanvre, en vert le coton et en violet les autres fibres.

Sur le plan économique, les fibres ne sont pas toutes aussi compétitives (figure). Les prix de vente du lin, de la fibre de roseau et de la fibre de massette sont les plus élevés, tandis que ceux du miscanthus, du kénaï et du chanvre leur permettent d'être compétitifs face à leurs alternatives fossiles et minérales. La substitution est néanmoins difficile : les fibres végétales doivent faire leurs preuves sur le plan technique et les étapes de transformation supplémentaires peuvent augmenter les coûts.

Prix de marché moyen pour les fibres végétales et certains matériaux conventionnels

Fibre/material	Price range (EUR/kg)	Sources
Plant fibres		
Flax (scutched long fibres)	1.9 – 9	Range 2020–2024 (Luca Sartini 2024)
Reed (bundles)	3.6 – 3.9	General average (Becker et al. 2020)
Cattail stem and seed fibres (raw material)	0.1 – 3	General average (Internal information)
Hemp (decorticated long fibres)	1 – 2.1	General average, Internal information
Miscanthus (bulk biomass)	0.07 – 1.4	General average (Winkler et al. 2020)
Cotton	0.4 – 0.8	Range 2020–2024
Keruf	0.4 – 0.5	General average (Austin et al. 2024)
Nettle	–	Not available
Wheat straw	–	Not available
Rice straw	–	Not available
Conventional fibre materials		
Carbon fibre	8 – 15	General average, Internal information
Glass fibre	0.5 – 2	General average, Internal information
Polyester	0.8 – 1.5	Range 2020–2024 (Business AnalystQ 2025)
Mineral wool	1 – 1.4	General average (Global Trade Mag 2020)
Wood pulp	0.8 – 1.4	Range 2020–2024 (Mintec 2024)

Source : CIFOR-ICRAF

Lecture : lin (*flax*), roseau (*reed*), fibres de tige et de rainne de roseau (*cattail stem and seed fibres*), chanvre (*hemp*), ortie (*nettle*).

Afin de développer le marché des fibres végétales, les auteurs recommandent d’encourager la collaboration entre agriculteurs (ex. coopératives) afin de regrouper la production, et de soutenir la recherche appliquée sur les systèmes de culture à l’échelle régionale (lin en Europe du Nord). Ils proposent aussi de valoriser économiquement les externalités positives des pratiques agricoles (biodiversité, carbone, etc.) et d’établir des normes d’homologation spécifiques pour les matériaux à base de fibres, dans certains secteurs clés.

Miguel Rivière, Centre d’études et de prospective

Source : [CIFOR-ICRAF](#)